IMAGINE CANADA

États financiers

31 décembre 2022

IMAGINE CANADA

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1-2
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-9

RSM

RSM Canada LLP

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'Imagine Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Imagine Canada (l'*organisme*), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Imagine Canada au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
8 mai 2023
Toronto (Ontario)

IMAGINE CANADA

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Produits		
Revenus gagnés	**2 347 495 $**	2 139 882 $
Apports grevés d'affectations (note 5)	**1 241 406**	836 598
Apports non grevés d'affectations	**571 593**	551 052
Droits d'adhésion	**345 505**	391 235
Aide gouvernementale pendant la pandémie (note 6)	**–**	250 464
Autres	**57 705**	22 457
	4 563 704	4 191 688
Charges		
Salaires et charges sociales	**2 788 491**	2 379 062
Honoraires de consultation et professionnels	**461 354**	662 508
Technologie de l'information et frais de bureau	**366 242**	309 831
Amortissement des immobilisations	**291 890**	235 287
Charges locatives	**226 704**	212 713
Événements, réunions et déplacements	**151 320**	24 842
Publicité, promotion et imprimerie	**58 196**	28 988
Frais bancaires et intérêts	**40 115**	42 856
Autres	**2 412**	4 456
	4 386 725	3 900 543
Excédent des produits sur les charges	**176 979**	291 145
Actif net (déficit) à l'ouverture	**134 466**	(156 679)
Actif net à la clôture	**311 445 $**	134 466 $

Voir les notes complémentaires

IMAGINE CANADA

État de la situation financière

31 décembre	**2022**	2021
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**1 507 642 $**	1 796 093 $
Débiteurs	**76 094**	40 785
Charges payées d'avance	**61 549**	77 579
	1 645 285	1 914 457
Logiciels (note 3)	**1 013 887**	900 092
Mobilier et matériel (note 3)	**120 733**	68 133
	2 779 905 $	2 882 682 $
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**313 091 $**	268 184 $
Effet à payer (note 4)	**75 000**	200 000
Produits reportés	**1 393 739**	1 368 019
Apports reportés (note 5)	**686 630**	912 013
	2 468 460	2 748 216
Actif net		
Actif net	**311 445**	134 466
	2 779 905 $	2 882 682 $

Engagements (note 7)

Au nom du conseil,

_____ Administrateur _____ Administrateur

Voir les notes complémentaires

IMAGINE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre	**2022**	2021
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	**176 979 $**	291 145 $
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	**291 890**	235 287
	468 869	526 432
Variation des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement :		
Débiteurs	**(35 309)**	43 239
Frais payés d'avance	**16 030**	7 405
Créditeurs et charges à payer	**44 907**	(41 895)
Produits reportés	**25 720**	175 654
Apports reportés	**(225 383)**	127 417
	(174 035)	311 820
	294 834	838 252
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(458 285)**	(291 328)
Activités de financement		
Remboursement de l'effet à payer	**(125 000)**	–
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**(288 451)**	546 924
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	**1 796 093**	1 249 169
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	**1 507 642 $**	1 796 093 $

Voir les notes complémentaires

IMAGINE CANADA

Notes complémentaires

31 décembre 2022

1. Nature des activités

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national dont la mission est de faire la promotion des organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada. Ses quatre orientations stratégiques sont de dynamiser les influenceurs du secteur, de repenser son discours, de donner le ton et de promouvoir l'excellence du secteur.

Imagine Canada a été constitué comme une société sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Imagine Canada est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) dont le numéro d'enregistrement est le 11921 8790 RR0001. Il n'est donc pas assujetti aux impôts sur les bénéfices et est autorisé à délivrer des reçus officiels de dons de bienfaisance à des fins fiscales.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui présente les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-après.

Constatation des produits

Imagine Canada applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent des subventions et des dons. Les subventions sont constatées dans les comptes lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses d'apport ne sont pas des créances juridiquement exécutoires. Les apports non grevés d'affectation sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés lorsqu'ils sont comptabilisés dans les comptes et constatés à titre de produits pendant la période au cours de laquelle les affectations sont respectées.

Les revenus gagnés comprennent les cotisations, les abonnements, les commandites et les recettes publicitaires, qui sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsqu'ils sont gagnés, selon le cas. Les droits d'adhésion sont constatés sur la période d'affiliation correspondante.

Utilisation d'estimations

La direction fait des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les présents états financiers, et les montants réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations se rapportent principalement au temps consacré par le personnel à divers projets et à la constatation connexe des produits tirés de ces projets; au temps consacré par le personnel à la mise au point de logiciels; et à l'amortissement des immobilisations, qui est fondé sur leur durée de vie utile prévue.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et l'effet à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût ou au coût amorti, déduction faite de toute provision pour moins-value.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes des comptes bancaires, des certificats de placement garanti encaissables et les fonds en caisse.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les bénévoles consacrent un nombre indéterminable d'heures par année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens ne sont également pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les coûts liés aux logiciels conçus sur mesure sont capitalisés pendant la période au cours de laquelle ils sont mis au point.

L'amortissement est comptabilisé suivant la méthode de l'amortissement linéaire selon l'estimation de la durée de vie utile des actifs, une fois mis en service, et se détaille comme suit :

Logiciels	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel	5 ans

3. Immobilisations

	2022		
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**
Logiciels	2 743 635 $	1 729 748 $	**1 013 887 $**
Mobilier	131 242 $	96 815 $	**34 427 $**
Matériel	172 401	86 095	**86 306**
	303 643 $	182 910 $	**120 733 $**

3. Immobilisations (suite)

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Logiciels	2 361 126 $	1 461 034 $	900 092 $
Mobilier	131 242 $	83 096 $	48 146 $
Matériel	96 622	76 635	19 987
	227 864 $	159 731 $	68 133 $

4. Effet à payer

Un effet à payer à une fondation privée, portant intérêt au taux annuel de 4 %, calculé et remboursable annuellement, a été remboursé en totalité le 1er janvier 2023.

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent les subventions – projets et les dons grevés d'affectations d'origine externe non gagnés. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde à l'ouverture	**912 013 $**	784 596 $
Montant comptabilisé dans les comptes au cours de l'exercice	**1 016 023**	964 015
Produits constatés au cours de l'exercice	**(1 241 406)**	(836 598)
Solde à la clôture	**686 630 $**	912 013 $

6. Aide gouvernementale pendant la pandémie

Au cours des bouleversements économiques et sociétaux causés par la pandémie mondiale de COVID-19, le gouvernement fédéral a offert de nombreux programmes d'assistance en vertu desquels Imagine Canada a reçu une aide gouvernementale non remboursable. Aucune aide gouvernementale n'a été reçue en 2022 (2021 – 250 464 $).

7. Engagements

Imagine Canada s'est engagé à louer ses bureaux de Toronto en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 31 janvier 2025. Les versements, y compris les frais d'exploitation et les impôts fonciers estimés, sont les suivants :

2023	215 000	$
2024	215 000	
2025	25 000	
	455 000	$

8. Gestion du risque financier

Imagine Canada est exposé au risque financier potentiellement important suivant lié à des opérations sur instruments financiers :

> *Risque de liquidité* : Imagine Canada est exposé au risque d'éprouver des difficultés à respecter des obligations liées à ses passifs financiers. Le risque de liquidité est géré en prévoyant régulièrement les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et en anticipant les activités d'investissement et de financement pour s'assurer que les liquidités disponibles sont suffisantes pour répondre aux besoins financiers actuels et prévisibles.

Imagine Canada n'est pas exposé à des risques de crédit ou de marché importants découlant de ses instruments financiers.